



Entre deux

Bulletin périodique de la Confédération Francophone Ta Main Pour Parler'

n°41 - Novembre 2011

Administration: Maison des associations-boîte 70, 14 avenue René Boylesve, F 75016 Paris
Tel : 0147 70 35 46, <http://www.tmpp.net> I.S.S.N.: 1271-1381 –

Comité de rédaction : Rédacteur: Michel Marcadé.

Ont collaboré à ce n° : André Baechler, Dominique Biau, Alix Dequière, Roland Ducroux, Alexis de Fombelle, Anne-Marie Guiffroy-Serve, Patrice Le Roux, Michel Marcadé, Rémi.

Sommaire du n°41

- Editorial, P.Le Roux.....p.1
- Verba volant...M.Marcadé.....p.2
- Echos des régions.....p.5
- CF/Lyon, A-M.Guiffroy-Serve.p.5
- CF/Clermont-Fd, R. Ducroux...p.8
- CF/Côte d'azur, D. Biau.....p.10
- CF/Suisse rom., A. Baechler...p.12
- Les livres, PLR.....p.14
- Au fil des textes, Rémi.....p.15
- Notre conseil permanent.....p.15
- Infos diverses..... p.17

➤ Editorial

Une nouvelle Présidence pour CFTMPP'

Chers amis, voilà bientôt sept années que j'ai accepté d'animer l'association Tmpp et je suis heureux

d'avoir contribué à son expansion et à la création de la Confédération Francophone Ta Main Pour Parler', qui rassemble les différents points d'action se reconnaissant de la filiation d'Anne-Marguerite Vexiau. J'ai l'intention de continuer à œuvrer, tant que je le puis, comme administrateur jusqu'en 2014, et comme membre actif de travailler encore à l'harmonisation des différents partenaires de Cftmpp', comme le font beaucoup d'autres adhérents actifs, au siège ou dans les pôles de la Confédération, mais il est temps de transmettre la présidence de la Confédération à une autre personne. Nous avons demandé aux cinq nouveaux Conseillers du Conseil Permanent de Cftmpp' de chercher à définir ce qu'ils attendent du prochain président ou de la prochaine présidente de la confédération. Que celle ou celui qui occupera le poste lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2012 puisse avoir conscience de ce que les personnes privées de parole attendent de lui ou d'elle. J'ai pour ma part essayé de maintenir un équilibre entre les utilisateurs, les familles et les praticiens, entre ceux qu'on appelle valides et ceux qu'on définit comme handicapés, et je remercie sincèrement les adhérents qui m'ont fait confiance et tous ceux, toutes celles avec lesquels nous

aurons travaillé pendant ces sept années pour faire vivre l'association Tmpp, pour maintenir ces pratiques au sein d'une société encore craintive, pour faire connaître à celles et à ceux qui en ont si fort besoin la grande richesse de cette approche. Former de nouveaux praticiens, exprimer au public sans que notre expression soit dénaturée, ce que nous expérimentons, chercher à comprendre encore davantage les phénomènes qui sont à l'œuvre dans la « Communication Facilitée » et/ou la « Psychophanie », je crois que nous avons encore du travail devant nous et je me réjouis de la vitalité de nos objectifs communs et individuels en ces domaines.

Je vous invite dès à présent à réfléchir et peut-être à vous proposer de prendre des responsabilités plus importantes au sein de notre Confédération, et si vous le sentez, à faire auprès du Bureau, acte de candidature à la présidence de Cftmpp'.

Patrice Le Roux

➤ **Verba volant, scripta manent.**

Eh oui, les latins le disaient déjà, les paroles s'envolent, les écrits restent.

Au long de mes 15 années de formateur en CF et quel que soit le niveau du stage, un sujet demeure récurrent : que faire des écrits ?

Si le problème est posé, c'est qu'en effet, les productions écrites en CF ne génèrent pas seulement de la satisfaction, mais aussi des conséquences parfois difficilement contrôlables.

Certes, il peut y avoir de la satisfaction, voire de l'émerveillement, tant en CF qu'en PPH, au dévoilement de ce qui fut considéré, durant de longues années, comme impossible et nous manifeste tout à coup, s'agissant d'une personne

handicapée, la part intégrale de l'autre ou, s'agissant d'une personne valide, la part de l'ombre.

Il s'agit d'un sentiment de contentement tel que celui qu'on éprouve après une bonne conversation avec une personne intime ou un thérapeute et la profondeur du sujet abordé en augmentera la valeur. On ne dit pas n'importe quoi à n'importe qui et n'importe quand. Cela se passe généralement à deux. La confiance en l'autre y tient une place nécessaire.

Que nous reviennent, par une tierce personne, des échos de certains propos intimes échangés en toute confiance et un sentiment de trahison se fait jour. L'autre a disposé en bavardant de choses qui ne lui appartenaient pas et qui lui avaient été confiées. Peut-être d'ailleurs en avait-il sous-estimé l'importance pour nous.

Il arrive souvent qu'on puisse réagir à une telle situation en précisant que c'était dit dans un certain contexte ou que ce n'est pas tout à fait cela qui a été dit.

Alors que les intéressés avaient oublié les détails précis, le système des écoutes téléphoniques a confondu maintenant plus d'un suspect, car les enregistrements sont des traces utilisables en justice. Il ne nous viendrait évidemment pas l'idée, sauf cas exceptionnel et justifié, d'enregistrer les conversations que nous avons en privé avec nos amis.

Par ailleurs, que ce soit dans le domaine de la confession ou de la thérapie, un engagement de stricte confidentialité protège les personnes qui y ont recours.

La CF est utilisée, avec les personnes handicapées, essentiellement comme moyen de communication dans la vie quotidienne. Certaines séances font place à des vécus profonds et nous montrent qu'aucune frontière précise ne sépare CF et PPH.

Comme nous le savons de notre propre expérience, dans la conversation quotidienne se glissent souvent des choses

qui appartiennent à nos émotions, voire à nos pensées du moment, lesquelles n'ont souvent rien à voir avec le sujet abordé. Nous serions alors bien embarrassés, si notre interlocuteur nous annonçait que la conversation est enregistrée ou qu'il nous demande de confirmer nos propos par écrit. Nous dénoncerions là – et à juste titre – un abus de pouvoir.

À fortiori, si des propos sont écrits de la main d'une personne ou « signés », ils peuvent avoir force de loi.

Que nous le voulions ou non, nous entrons effectivement dans un domaine de « pouvoir ». L'autre possède une trace de mes dits et c'est cette trace dont il « peut » se servir, avec ou sans mon autorisation.

La charte du facilitant signée à la fin du stage CF1 précise clairement : « Le facilitant demeure responsable de la diffusion des écrits. »

Voilà une sage décision des rédacteurs de la charte qui nous rappelle ce que Saint-Exupéry fait dire à son Petit Prince : « Tu deviens responsable de ce que tu as apprivoisé ».

Nous vivons malheureusement un temps où l'apprivoisement n'est plus de mise chez de nombreux communicants et où il faut se protéger tant des enregistrements dérobés que des signatures arrachées dans un moment d'exaltation. Quant à la responsabilité, on peut souvent la voir céder devant l'invocation d'un droit.

Pourquoi la responsabilité des écrits est-elle un sujet récurrent dans tous les stages de formation ? La raison essentielle me paraît liée au fait que les séances de communication laissent des traces écrites, lesquelles génèrent des conflits de pouvoir. D'autres que le facilitant prétendent au droit de regard.

Au cours de ma carrière de facilitant, bien des conversations n'ont pas laissé de trace écrite. Tels propos échangés en promenade

sur un clavier de papier sont restés entre nous. Cela ne présuait en rien de leur superficialité ou de leur importance. Qui serait venu m'en réclamer le contenu ?

Les moyens techniques à notre disposition s'améliorant, j'ai utilisé le Communicator Canon qui dévidait des mètres de papier en bande, lesquels pouvaient se stocker, mais s'effaçaient avec le temps. Puis vint l'ordinateur, lequel engrangea dans sa mémoire tous les écrits que je n'avais pas effacés. Pourquoi les gardais-je ? Pour diverses raisons valables à mes yeux. Je souhaitais, travaillant en institution, comparer ces écrits entre eux afin d'observer un cheminement, utiliser les contenus de ces écrits de diverses façons pour des échanges de synthèse, en tirer des exemples pour les formations, pour des articles ou pour un livre.

Il devenait plus évident que je possédais des écrits et que cela me conférait, que je le veuille ou non, un pouvoir que d'autres pouvaient m'envier.

Pour mes collègues, pour les parents, je détenais des informations auxquelles ils n'avaient pas accès, sauf avec mon consentement qui dépendait d'ailleurs de celui du facilité en personne.

Dans certains cas, une transmission intégrale ou partielle leur parvenait, mais j'étais responsable, le propriétaire était le facilité et je protégeais ses droits.

Toute autre était la situation, lors d'un échange à trois, dans lequel un parent ou un éducateur participait à l'entretien. Nous devenions alors, eux et moi, co-responsables et partagions éventuellement les traces écrites, sans question, comme dans toute conversation à trois.

Je tenais toujours, tant vis à vis des parents que des collègues, à situer les responsabilités dans ce domaine au préalable.

Je rencontrais donc peu de problèmes, car les choses étaient claires.

Ma confiance fut cependant quelquefois trompée. Parfois c'était un collègue qui

avait outrepassé son droit à utiliser une information. Une autre fois, un désaccord entre parents amenait à ce que l'un d'entre eux se serve d'un écrit, soit pour contester la CF, soit pour régler des problèmes internes au couple ou pour affirmer son autorité. Les retombées en étaient toujours négatives pour le facilité et pouvaient déboucher sur un refus de la CF par blocage.

D'une façon générale cependant, être clair sur ce sujet avec les partenaires, dès le départ, a toujours été une aide.

Les situations problématiques évoquées au cours des stages par les participants sont nombreuses. Elles montrent toujours soit un défaut d'entente préalable entre personnes concernées, soit un abus d'autorité.

L'abus d'autorité – qui sera rarement reconnu comme tel par « l'abuseur » - viendra évidemment d'une personne détenant une autorité relative à la personne facilitée ou à l'institution qui l'a en charge (parent, tuteur, chef de service ou d'établissement). On peut raisonnablement penser que moralement la prétention en question se reçoit différemment, s'il s'agit d'une personne mineure ou adulte, que celle-ci soit handicapée ou non.

J'ai ainsi transmis plus facilement à leurs parents les écrits des enfants, considérant leur âge et la tâche pédagogique des parents. J'ai toujours été plus circonspect concernant les adultes handicapés dont il est important de préserver l'intimité, ce à quoi prétend toute personne adulte, fût-ce vis à vis de ses proches.

Que penser, dès lors, de situations courantes évoquées en stages ou les parents ou chefs d'établissements exigent de recevoir les écrits ? Et, en corollaire, que penser des établissements qui ont intégré cette exigence dans une charte interne ?

Je peux comprendre le désir des parents qui peuvent d'ailleurs s'offusquer qu'on leur

conteste un tel droit. Leur fils ou leur fille, même adulte, demeure dans leur dépendance, c'est un fait. Mais si la garde du contrôle se justifie, concernant tout ce qui touche au bien-être physique de la personne dépendante, ne doit-on pas accorder un autre regard à la vie intérieure de cette personne, c'est à dire à ce qui lui appartient en propre ?

Je peux comprendre le sens de responsabilité du chef d'établissement qui souhaite pouvoir « répondre » de ce qui se fait dans l'établissement qu'il dirige. Ce chef d'établissement ne peut connaître vraiment toutes les méthodes qui y sont utilisées. Il s'appuie sur des reconnaissances plus ou moins établies. S'agissant de la CF, ces reconnaissances sont encore fragiles et reposent soit sur l'exigence de certains parents, soit sur l'expérience de certains professionnels. Bref, tout cela doit reposer avant tout sur de la confiance et peut vite, en cas de litige, devenir pratique interdite. Mais que penser de l'obligation qu'une tierce personne assiste à une séance CF ? Et que penser de celle qui consiste à devoir transférer, dans un dossier détenu par la direction, tout écrit obtenu en CF ? S'il s'agit des écrits d'une personne concernant ses préférences alimentaires, on ne voit pas bien l'intérêt d'une telle mesure. S'il s'agit, par contre, de l'expression d'un vécu profond, accepterait-on dans un même contexte que l'entretien oral d'une personne plus ou moins handicapée avec son thérapeute soit soumis à la présence d'une tierce personne ou transféré à la direction ?

Ce que nous venons de développer avait pour but de montrer combien l'écrit peut avoir plus de poids que la parole. Posons-nous donc la question maintenant : « En CF/PPH, s'agit-il en premier lieu d'une parole ou d'un écrit ? »

À la manière dont nous répondrons, il est important d'ajuster nos décisions, quant à ce que nous devons faire des écrits, en tant que facilitants et cela peut exiger du

courage, mais la personne facilitée attend cela.

Michel Marcadé

➤ Echo des régions

Dans le n° précédent, le rapport de l'assemblée générale mentionnait 8 associations confédérées sous notre sigle CFTMPP'. Née d'une initiative parisienne, l'association TMPP s'est métamorphosée en confédération francophone. Ce qui était déjà réalité depuis quelques années (un président nantais, un rédacteur suisse, des lieux de formation portés par des pôles de province) a pris forme juridique. Nous tâtonnons encore et faisons notre apprentissage pour conduire ce nouveau véhicule commun.

Entre-deux souhaite donc être et devenir de plus en plus à l'image de notre confédération en ouvrant ses pages à ce qui se vit un peu partout en francophonie autour de la CF et de la PPH.

Un point commun apparaît à travers tous les témoignages reçus. J'en mentionnerai deux aspects : d'une part, alors qu'ils faisaient cruellement défaut et freinaient l'évolution des personnes en formation, les ateliers de pratique se sont multipliés et portent leurs fruits, d'autre part, une nouvelle forme de pratique s'est manifestée comme un besoin de l'époque, mais montre aussi sans doute que les facilitateurs d'aujourd'hui sont prêts à s'investir différemment. Leur souhait est de développer une dimension sociale et même publique de la CF. Qu'on les appelle selon les régions « Atelier d'écriture », « Cafè CF » ou « Table-ronde CF », le but de ces initiatives est le même : sortir la CF de l'entretien individuel isolé et le compléter en lui donnant sa dimension sociale.

La rédaction

➤ CF/Lyon

Le dessin facilité

Le dessin facilité peut être un moyen de démarrer la facilitation. Soutenir la main tenant un crayon, pour accompagner un geste de dessin sur une page blanche permet de ne pas être axé sur les lettres d'un clavier. Le lâcher prise est alors plus aisé.

Dans les ateliers organisés par DPVE sur l'agglomération lyonnaise, nous organisons une à deux fois par an, une séance de dessin facilité. Les dessins sont, bien sûr, tout de suite accompagnés d'une explication pointée.

Si le facilitant du dessin ne facilite pas encore l'écrit, un autre, plus confirmé, prend le relais.

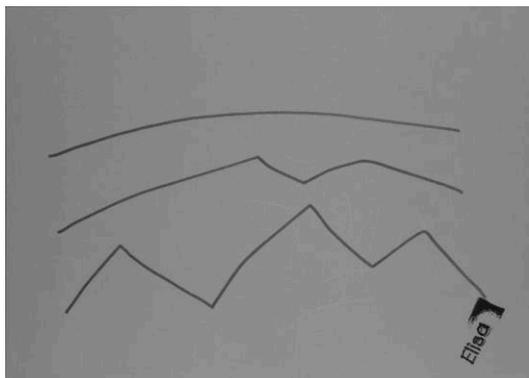
Anne-Marie Guiffroy-Serve

Elisabeth nous dit le 3 août 2008 :

« ... je mémorise le dessin et en quelques traits il est réalisé mais je le prépare avant dans ma tête et le résultat je regarde à la fin c'est toujours un peu malhabile mais correspond à ce que je veux exprimer et je pointe illico le texte qui explicite qui complète le dessin. »

Elisabeth nous montre un exemple le 30 janvier 2009 :

LIGNE DE VIE



*La mienne est cassée brisée
Au dessus celle qui aurait pu être la mienne
Encore au dessus celle dont je rêve en
secret
Ligne lisse sans accroc de souffrance*

*Mais ma ligne de vie à moi elle est
souffrance
Mais aussi joie cachée par les brisures
Mais joie à chaque moment de vie*

Une peinture collective à DPVE.

Lors de l'atelier de juin dernier, Bertrand LEPERCQ, notre président et animateur, a organisé la création d'une peinture collective. À l'arrivée des facilitateurs, des facilités et de leur famille, tout est prêt : le papier sur le mur, les pinceaux, les peintures et les bols d'eau sur une table. Chacun s'enveloppe de serviettes pour éviter les taches et c'est parti !

Mais les personnes en fauteuil roulant ont eu des difficultés pour atteindre le mur. Les facilitateurs ne savaient plus comment tenir une main avec un pinceau et atteindre l'endroit choisi sur le papier : très vite, les pinceaux ont été abandonnés au profit des doigts, des mains, voire des coudes ! Les personnes marchant continuaient la facilitation avec un pinceau, puis ont abandonné les facilitateurs pour peindre

seuls. Le choix des peintures restant seul dans le rôle des facilitateurs.

Cette peinture est donc une œuvre collective de facilités, et non une peinture facilitée !

Puis, une fois tous nettoyés des touches de peinture sur les mains, les textes ont été pointés avec le choix d'un titre puis les impressions pendant la création de cette peinture.

Aucun titre n'ayant trouvé de consensus, ils ont tous été conservés !

Joffrey : Je l'appelle

« **ARCHITECTURE** », chacun a apporté son art. Nous avons construit un tout, un petit peu de chacun fait un grand tout.

Lucie : Le titre : « **le regard d'un jour** ». En effet, tout est fugace et éphémère : c'est le magnifique d'un jour, d'un instant.

Rémi : Le titre est « **vie** ».

Lydie : « **Plaisir** » voilà mon titre ; « **folie** » aussi. Mélange des couleurs, des émotions.

Matthieu : Titre : « **planche de mes tas d'âme** ». Peinture, s'exprimer d'une autre façon mais c'est s'exprimer quand même. Quand l'intérieur devient extérieur, cela soulage, cela fait du bien, cela allège. Liberté contrôlée par vous mais qui me permet de m'exprimer, de DIRE.

Les impressions de chacun ont été très positives, les textes le clament.

Qu'avez-vous éprouvé lors de la réalisation ?

Joffrey : Je suis content. Il n'y a pas que moi. En écriture, on est seul. Ici il y a du moi dans les autres et des autres dans moi.

C'est sympa, on vibre ensemble. Voir ce que fait l'autre et apporter au même endroit sa touche personnelle. ENSEMBLE, c'est une nouvelle façon de pouvoir s'exprimer. Se compléter. S'inspirer de l'autre pour faire grandir ma pensée.

Oui, j'aime cette œuvre collective.



Photo en noir et blanc pour la revue CFTMPP' Dimension : 4 mètres de long

Lucie : J'ai ressenti humilité et grande joie de peindre, j'ai accompli une œuvre commune un tag magnifique dont je suis fière. De la joie et aussi de la fierté d'être ensemble dans cette œuvre créatrice. J'en redemande. C'est du bonheur avec vous de peindre et de partager cela en groupe.

Rémi : Des couleurs primaires pour peindre la vie, la vie réelle, notre vie avec partage de joies de larmes. La joie explose, les larmes coulent.

Des traits qui soutiennent notre corps, des courbes pour exprimer la tendresse, un mélange détonnant, explosif, pour dire notre vie qui semble calme mais dont les pensées sont vives.

Lydie : Joie et le cœur qui bat d'excitation. Heureuse comme une explosion aux mille couleurs.

Expression nouvelle, différente de l'écriture.

Matthieu : Cela me permet de sortir de cette solitude, d'être écouté, entendu, accepté comme je suis. Tu fais ce que je ne peux pas faire et aimerait faire. C'est comme peindre ensemble : l'autre, les autres font ce que nous ne pouvons pas faire mais comme nous sommes ENSEMBLE EN ESPRIT ET EN CORPS NOUS NOUS COMPLETONS.

Sur ma partie du tableau

Joffrey : Debout, fier devant ma toile, avec un pastel j'ai voulu exprimer la verticalité. Cette qualité humaine si difficile. J'étais au centre de la toile comme un tuteur pour une toile de tente. Je voulais être l'ossature, la verticalité. C'est

vrai j'ai la chance de ne pas être en fauteuil. J'avais la bonne place. Ensuite j'ai voulu atténuer en étalant avec mes mains, cette rigidité. Je voulais adoucir. Être l'ossature, mais une ossature souple. Je suis heureux d'exprimer ce que je voulais faire.

Lucie : J'ai voulu apporter ma joie et ma difficulté de peindre, d'être créative seule c'est difficile. Toute cette agitation m'est bienfaisante, toutes ces couleurs sont vivifiantes pour mon être. Je vais partir avec ma vue remplie de couleurs pour la semaine, je vais m'en nourrir pour être très joyeuse pour moi-même, cela me rendra la vie plus joyeuse.

Rémi : J'ai participé à une œuvre magnifique. Fierté d'avoir mis les mains dans la peinture pour dire ma vie et joie d'être un parmi les autres dans projet grandiose. Peindre est expression comme le dit Matthieu, mais mettre ses mains est encore plus, participation entière de mon corps. Je regarde notre œuvre et je vois la vie des autres se mélanger à la mienne.

J'ai peint ma vie entière : le ciel au dessus de moi protecteur, le noir pour les difficultés de vie, le rouge exprime la joie l'explosion de moments intenses, le jaune est lumière importance de la lumière dans ma vie, quelques larmes s'écoulent et montrent que ces larmes sont en nous pour les regards manqués, les mots durs. Les courbes qui relient ces couleurs sont rayon d'amour autour de moi : ce cercle aspire à grandir.

Lydie : J'ai voulu me mettre dedans, me montrer, que vous voyez une Lydie que

vous ne voyez peut-être pas d'habitude. J'ai voulu exprimer ce qui est en moi et que les mots ne traduisent pas. Le blanc est la couleur de l'âme.

Matthieu : M'exprimer c'est sortir de moi ce qui me pèse. Pas vos images à vous mais mon ressenti intérieur qui n'est pas apparu en mots mais en formes colorées. Du calme et vous savez comme nous avons besoin de ce calme intérieur. Je peux me laisser aller et me sentir bien. Devoir se contrôler tout le temps est épuisant mais ici je sais que...

La mairie du 9^{ème} arrondissement de Lyon qui met à notre disposition des locaux pour nos ateliers mensuels de pratique, organise chaque année une exposition d'œuvres réalisées par des personnes handicapées. Notre candidature agréée, la peinture et les textes ont été exposés du 10 au 28 novembre 2011 dans le hall d'accueil de la mairie.



Lors du vernissage de l'exposition par le maire et son adjointe déléguée aux personnes handicapées, Alain, absent lors de la réalisation de la peinture, était là pour représenter les facilités ; d'autres membres de l'association ont pu répondre aux très nombreuses questions du public. Et rappelons que le public était principalement le personnel des établissements de personnes handicapées d'un grand quartier de Lyon !

Anne-Marie GUIFFRAY-SERVE
pour DPVE



➤ CF/Clermont Ferrand

Le groupe de Clermont-Ferrand fonctionne depuis une douzaine d'années. Ce groupe se réunit un samedi après midi par mois. Les familles sont accueillies par des facilitateurs bénévoles et selon un horaire bien établi trois tranches d'atelier cf sont accessibles aux personnes qui en font la demande au préalable. Nous disposons de plusieurs salles, ainsi les ateliers se déroulent en parallèles. Nous pouvons accueillir en une après-midi une dizaine de personnes à faciliter. Cette organisation fonctionne très bien, mais demande de la part des bénévoles une grande disponibilité et un travail préalable de relation téléphonique, courrier et aujourd'hui mail. Des ateliers de peinture facilitée se sont ajoutés à l'offre du groupe de Clermont.

Puis deux nouvelles générations de facilitateurs sont arrivées et avec elles du sang neuf pour un groupe qui à l'origine avait été fondé par des parents.

L'association TMPP 63 est née en 2010.

L'envie de faire encore plus pour les facilités, répondre à leur demande de dialogue, de nouveauté (Et oui, nous n'y échappons pas !) nous a fait pousser un peu plus loin les quelques essais de travail collectif.

Ainsi sont nés les "Ateliers d'écriture".

Voici ce qu'en dit son animateur.

"Un atelier d'écriture pas comme les autres..."

Comédien, conteur, metteur en scène, auteur de pièces ou de textes pour le théâtre, j'encadre des ateliers d'écriture depuis plusieurs années.

Vouloir prendre la plume est légitime, indispensable dès lors que l'on a quelque chose à dire.

Et bien cela s'apprend, comme le reste dans notre vie. Tout le monde peut écrire, jouer avec les mots, le sens, les tournures, les rimes, les rythmes, tout est possible. Par le jeu, graduellement, je libère l'imaginaire, je débloque les timides du stylo, j'ouvre les vannes du fantastique.

À partir d'exercices courts et ludiques, le groupe fabrique un univers collectif rempli des imaginaires de tous. C'est avant tout un plaisir où chacun trouve son compte dans l'écriture personnelle ou collective.

Mais voilà, avoir l'ambition de faire écrire des personnes qui n'écrivent jamais car en situation de handicap ! Ce n'est pas le même enjeu.

Écrire sans parler ? Sans avoir appris à lire et à écrire à l'école ?

Oui car ces personnes ne communiquent que par la communication facilitée !

Et pourtant je me sers des mêmes exercices et le résultat est éloquent.

Avec le groupe de CF de Clermont-Ferrand, nous avons mené l'expérience sur trois séances entre avril et juin 2010. (Avec un groupe de quinze personnes par séance) Le premier exercice consiste à inventer des mots qui se rapprochent des vire-langues ou de vire-oreilles: Ce sont des exercices d'élocution, "les chaussettes de l'archiduchesse..." Ou d'initiation à l'écoute; "l'âne au lac a bu l'eau" qui phonétiquement donne; "lanolacabulo" !

Le son produit par cette approche phonétique permet de créer des mots; Soupotin, grandouilleverte, bièrolait...

On peut se rapprocher du verlan, d'un mot pour un autre et toutes sortes de jeux de

langage. On crée ainsi des noms, des verbes, des adverbes ou des adjectifs.

Avec une sélection de mots, on passe à l'écriture d'un texte qui à première vue ne veut rien dire mais qui se traduit très facilement et chacun peut donc donner sa version d'un même texte. Liberté de création, d'interprétation, jeu avec le langage, désacralisation et appropriation du sens, voire de la syntaxe et bien sûr de l'orthographe.

Et bien même dans cette situation où les éléments de création sont très personnels, la CF a parfaitement rempli son rôle de captation. Capturer un mot qui n'existe pas, dont vous, facilitant, n'avez aucune idée (fi de l'autosuggestion !) n'était pas du tout évident quand on connaît la difficulté de répondre de façon précise par la CF (exercice des couleurs CF2)

Tous les autres exercices ou propositions d'écritures ont parfaitement fonctionné.

Toutes les personnes présentes, facilité, facilitant, "secrétaire", ont participé. C'était un vrai moment de partage, tout le monde à égalité, la même angoisse de la page blanche, mais aussi des écritures à plusieurs mains sur le même texte et une chaleureuse ambiance de complicité entre tous les participants.

Un vrai travail de création pour chacun, un moment d'écoute réciproque, loin des séances de CF où le désarroi et le malheur émergent dans les écrits.

Joie, spontanéité et rires ont émaillé ces trois séances.

L'expérience se poursuit cette année à partir d'autres propositions.

R D. Juillet 2010."

De l'avis même des participants, ce déblocage, joyeux, leur a ouvert des portes sur leurs propres capacités à prendre la plume. Une seconde session d'atelier d'écriture s'est déroulée pendant l'hiver début 2011. Puis nous avons enchaîné sur les "Café CF". A l'instar des "Café philo" c'est un espace et un moment de débat

entre facilités. Cela répond à leur demande insistante de débattre entre eux.
Voici ce qu'en dit leur animateur...

"Les **"Café CF"** ont suivi un travail d'atelier d'écriture. Pour moi ceci est très important car le groupe était formé, il avait l'habitude de fonctionner ensemble et l'organisation d'un travail en commun, réflexion, temps d'écriture, écoute et partage des textes, tout était déjà en place. Ce qui n'est pas rien !

De plus les barrières étaient largement tombées entre facilités et facilitants.

Nous pratiquons une fois par mois, l'espace d'une heure (entre deux temps de facilitation individuelle). Les facilités "répondent" à une question que je pose en début de séance (en général deux questions par séance) suite à un texte que j'apporte ou par rapport à un sujet que le groupe a identifié précédemment. L'actualité fait partie du lot (tsunami au Japon)

Une fois le texte communiqué à tous, et les questions posées, chaque facilitant facilite dans son coin (nous sommes disposés en cercle) puis un temps de lecture se fait, avec commentaires et réflexions, et nous passons à la seconde question sauf si un élément des premiers textes demande un éclaircissement ou suscite de nouveaux textes.

En général je synthétise les réponses à la première question qui s'ouvre naturellement sur la seconde.

J'encadre bien le déroulement de la séance pour éviter les bavardages... Le temps nous est compté mais c'est très bien, cela apporte de la densité à l'échange.

Voilà, c'est une activité formidable. Nous avons fait le choix de privilégier la parole des facilités. Ils discutent et débattent entre eux. Cela décolle très vite !

Bonne continuation à vous.

Amitiés

R.D.

Comme pour les ateliers d'écriture l'accueil a été spontanément positif. Nous allons reprendre cette année dès notre rencontre de novembre. Les ateliers de peinture facilitée reprendront eux aussi.

Nous avons bien conscience à Clermont d'avoir de la chance. Le groupe CF est solide et construit à la fois sur des familles pionnières qui étaient présentes dès la première heure aux côtés d'Anne-Marguerite Vexiau, ce qui fonde le groupe dans le temps et les expériences nombreuses (et parfois hasardeuses !)

Mais ce groupe a su s'élargir, s'enrichir et ainsi progresser au-delà de la simple prise de main. (Ce qui est fondamental bien sûr) La richesse des participants bénévoles a fait le reste. Qu'ils en soient tous remerciés, chacun accomplissant son travail pour l'intérêt de tous.

Et puis il nous faut aussi saluer ceux qui sont au cœur de l'Association: Nos amis facilités. Que de riches personnalités ! Hautes en couleurs, leurs donner la parole est un vrai plaisir. En bien des cas, ils sont les moteurs de notre action.

Nous avons des conférences en programmation, une riche année s'ouvre à nouveau, souhaitons tous qu'elle nous apporte un souffle nouveau pour cette CF qui a bien besoin de sortir de l'ombre.

Roland Ducroux,
pour TMPP 63

➤ **CF/Côte d'azur**

L'Association Sésame

Bref retour sur l'historique

Quand on découvre l'outil CF, ses possibilités et ses mystères, on aspire très vite à vouloir s'y exercer au mieux et ce sont des raisons pratiques d'efficacité, de commodité et de proximité qui nous ont

poussées, dans cette optique, à créer l'Association Sésame en Juin 2005....

Notre premier projet, outre l'organisation d'ateliers, était de faciliter la participation aux modules de formation et journées d'approfondissement et nous avons été les premières surprises, Nicole, Claude et moi (les 3 co-fondatrices), de l'intérêt suscité par cette activité dans la région PACA. Nous avons la chance en effet d'être entourées de personnes motivées et demandeuses, souvent déjà en démarche personnelle et riches d'expériences à partager....

Après avoir eu un démarrage très prometteur les premières années, avec des réunions très animées pouvant réunir jusqu'à une trentaine de personnes, l'association a vu ces derniers mois les effectifs se réduire pour osciller entre huit et douze personnes en moyenne.

Comment interpréter cette défection?

Lassitude, manque de temps, inquiétudes sur la « crédibilité » de la méthode, sentiment d'avoir « fait le tour » de la question ou ateliers qui ne « nourrissent » plus suffisamment les participants d'où encadrement et fonctionnement à revoir?

Après débat lors de la dernière AG, il semblerait qu'il y ait un peu de tous ces facteurs.

Notre première décision de rentrée a donc été de remettre sur papier, à la lumière du dernier projet de mise à jour de la réglementation validé par CFTMPP' en juin 2011, les bases d'un cadre déontologique, écrit ensemble et distribué à chacun, permettant aux nouveaux d'avoir une piste de travail fiable et précise et aux anciens de pouvoir, si besoin « réajuster le tir ».

Paradoxalement, malgré la baisse de fréquentation, les adhérents ont réclamé à nouveau pour cette année un atelier mensuel (et non 1 mois/2 comme précédemment) pour redynamiser la pratique.

Organisation des ateliers :

Dans le but de donner au plus grand nombre la possibilité de découvrir cet outil un peu particulier, nous avons tenu à ce que nos ateliers restent « ouverts » à tout moment et à tout public.

Bien que ce ne soit pas toujours facile à gérer pour l'encadrement (du fait de la différence perpétuelle de niveaux...), nous sommes globalement satisfaits de cette organisation :

- d'une part, car ce n'est que par la pratique que l'on peut réellement approcher et se faire une idée sur un outil de ce type,
- d'autre part, parce que ces ateliers sont le meilleur moyen de se faire connaître
- et enfin parce que l'échange mutuel et un regard toujours neuf nous poussent à l'autocritique et la vigilance et sont des gages d'authenticité, d'objectivité et d'enrichissement mutuel.

La fréquentation, comme nous l'avons vu, est assez irrégulière, puisqu'elle peut aller de 8 à 25 personnes : une douzaine donc en moyenne, dont 1 à 4 en situation de handicap.

L'hétérogénéité du groupe ne semble pas trop gêner les participants, mais nous oblige parfois à former des sous-groupes à l'intérieur des ateliers.

Une constatation : nous sommes souvent surpris par la rapidité de familiarisation avec l'outil CF ; pour certaines personnes en effet, la technique semble si naturelle qu'un démarrage en PPH s'installe dès le premier atelier ; pour d'autres, seules quelques séances suffisent.

Orientation des participants aux ateliers :

-plus de la moitié ont entamé une formation

-1/4 se trouve en attente, mais désire s'inscrire au 1° module (sous réserve, souvent qu'il ait lieu dans la région...)

- le reste participe au titre d'enrichissement personnel.

Le but n'est pas toujours d'intégrer cet outil à une pratique professionnelle et ne répond pas toujours non plus à un besoin familial, mais, bien que sous-tendu par la perspective de pouvoir proposer un « accès au mieux-être », correspond aussi parfois à un intérêt et une ouverture vers un inconnu prometteur et vecteur d'expériences nouvelles.

Contenu des ateliers :

Les ateliers se déroulent sur la journée. Même s'ils sont avant tout un lieu de pratique, une part, qu'on est souvent amenés à restreindre, y est laissée aux échanges et rapports d'expériences. (la matinée)

Vue la disparité de niveaux, nous sommes souvent conduits à constituer des sous-groupes : exercices de pointing pour les nouveaux et entraînement à la PPH ou exercices « d'écriture » pour les autres.

La vie de l'Association se mesure aussi aux contacts extérieurs, générés via CFTMPP ou le « bouche à oreille ». Un certain nombre de personnes téléphonent à l'association Sésame soit pour se renseigner sur ce qu'est la PPH, soit pour en savoir davantage sur le fonctionnement des ateliers ou les formations proposées.

Par ailleurs, à l'instar de ce que Patrice a initié à CFTMPP', nous avons également sollicité une des personnes en situation de handicap qui participe régulièrement à nos ateliers, pour intégrer le bureau de l'association.

Telle une personne, avec ses richesses et ses faiblesses, Sésame est passée (et continue à passer..) par des hauts et des bas. Quand les adhérents fléchissent, l'équipe d'animation tente de redresser la barre et quand la démotivation touche l'encadrement, ce sont souvent les facilités eux-mêmes qui exhortent à aller de l'avant! Ainsi Rémi, lors de notre dernier atelier du 1^o octobre 2011:

« Seule la persévérance de votre présence va permettre de continuer à avancer sur ce chemin parsemé d'embûches ;

déjà de nouvelles personnes se rendent compte de la grande nécessité d'accéder à ces modes nouveaux de communication et cela ne fera que continuer; le mouvement est lancé, rien ne pourra plus l'arrêter!

Main dans la main poursuivons le chemin, c'est aussi un corps à corps et un cœur à cœur : réunis et partageant les mêmes turbulences, nous en sortirons ensemble, et blancs comme neige, et lumineux d'un échange authentique ; pour apprendre, c'est bien ensemble que nous devons cheminer et nous apporter mutuellement, vous, votre bon-vouloir, et nous, notre savoir, qui peut parfois vous surprendre ; ne vous laissez pas abattre ou distraire, poursuivez avec patience et persévérance nous avons tellement besoin de vous qui, un peu comme nous, êtes des esprits libres et audacieux .

Merci pour tout le travail accompli mais beaucoup reste à faire. »

➤ **CF/Suisse Romande**

Pour la petite histoire

Un groupe d'une douzaine de personnes, se rencontrant de façon informelle autour du thème de la CF, a pris conscience qu'il fallait trouver un moyen de faire connaître la CF et de protéger cette démarche si particulière. C'est ainsi que l'idée de la création d'une association s'est concrétisée et qu'elle a conduit à l'Assemblée Constituante du 15 juin 2002. La journée a rassemblé environ 40 personnes comptant parmi elles des parents et des professionnels.

Dès le départ, les liens avec TMPP à Paris, ont été très forts, d'autant que plusieurs membres fondateurs se sont formés, au moins partiellement, auprès d'Anne-Marguerite Vexiau à Paris à son centre EPICEA.

2012 sera donc l'année de notre 10^{ème} anniversaire et l'association est actuellement bien rôdée.

Autour du pôle de formation Effeta

Michel Marcadé, un des ouvriers de la première heure en Suisse romande et un des membres fondateurs de CF-Romandie, a suivi sa formation à Paris et a rapidement mis en place des sensibilisations puis des cours de plus en plus élaborés en conformité avec l'école EPICEA jusqu'aux cours CF1 à CF5 en tant que pôle agréé de CFTMPP'.

Ne pouvant tout assumer seul et cherchant dès le départ à pérenniser sa formation, il a partagé avec CF-Romandie les diverses tâches : CF-Romandie gère par exemple les ateliers pratiques et des intervisions.

Les ateliers pratiques ont lieu environ une fois par mois le samedi et regroupent entre 4 et 8 personnes. Le but de ces rencontres est de favoriser l'apprentissage de la CF, de s'entraîner à partir d'exercices variés et avec différentes personnes. Un couple vient régulièrement avec leur fille adulte handicapée. Cette personne accepte d'être facilitée avec différents facilitateurs, ce qui est un bel apprentissage pour chacun. Ces moments offrent aussi la possibilité d'avoir des échanges sur les pratiques de chacun et de partager les difficultés rencontrées ou les "victoires".

Trois rencontres en intervision ont lieu en deux endroits de Suisse Romande chaque année.

L'association a mis sur pied un groupe "formation" qui a pu préciser les exigences et les modes de faire, en accord avec les exigences de la Confédération. De nouvelles personnes prennent progressivement le relais de Michel Marcadé, ce qui permettra un passage en douceur et la poursuite à long terme de la formation à la CF et psychophanie en Suisse romande. L'organisme de formation Effeta est reconnu comme un des pôles de formation de CFTMPP' et garde son

autonomie par rapport à CF-Romandie. Cette formule semble bien convenir.

Des conférences et une particularité : les tables rondes de personnes facilitées

CF-Romandie a organisé chaque année des journées d'étude sur des thèmes divers, en faisant appel à des conférenciers venant de divers horizons : des professionnels, chercheurs, éducateurs, thérapeutes ont parlé de leurs travaux en relation avec la CF, la psychophanie et la peinture facilitée, mais également des parents venus partager leurs expériences.

Dès 2009, CF-Romandie organise des tables rondes des personnes facilitées.

6 à 8 personnes ne pouvant s'exprimer verbalement et venant de plusieurs institutions ou familles sont soutenues par un facilitant. Les thèmes abordés, le plus souvent proposés par les participants eux-mêmes, montrent bien le niveau de réflexion des échanges : "Les Droits de l'Homme (et notamment le droit à l'expression)", "Le sens de ma vie avec ses limites et ses possibilités", "Comment vivre sa liberté dans la dépendance ? » Comment partager ses rêves et en vivre un de temps en temps ?", "Les amis", "En quoi la philosophie est-elle la réponse au manque de langage parlé ?". Le reflet de ces échanges paraît dans notre revue Fleur de Parole.

Pour partager l'information, un site internet et la revue Fleur de Parole

CF-Romandie, pour diffuser l'information et faciliter les échanges entre ses membres, a réalisé un site internet avec l'adresse www.cf-romandie.ch et publie deux fois par année la revue Fleur de Parole. Cette dernière est accessible au public sur le site internet à partir de l'avant-dernier numéro. Le dernier numéro est réservé aux membres ou peut être acheté auprès de l'association dans sa version imprimée.

Liens avec CFTMPP'

Que ce soit pour la diffusion de l'information, la mise sur pied d'un forum auquel peuvent participer les personnes facilitées (forum sur le site internet, qui n'a à ce jour guère porté de fruits), le développement de la recherche (dont le groupe de travail n'a pu jusqu'ici mener à bien des travaux efficaces), la Suisse romande, avec sa population assez restreinte, a tout intérêt à se lier avec des partenaires ayant les mêmes objectifs. L'union fait la force, et l'association CF-Romandie est donc très intéressée par ses liens avec la Confédération Francophone Ta Main Pour Parler'. Alors espérons que, malgré les distances qui nous séparent des autres pôles de CFTMPP', nos énergies s'en trouvent décuplées.

Ne pouvant entrer dans tous les détails ici, nous recommandons au lecteur de se rendre sur le site internet www.cf-romandie.ch.

André Baechler

➤ Ile de la Réunion

Ayant été prévenus par le pôle de Toulon que des Réunionnais souhaitaient se former en CF, des contacts ont été pris et un projet de formation se met en place à l'île de la Réunion pour mars 2012.

Renseignements auprès de Michel Marcadé : marcademi@romandie.com ou +41218282151

➤ Les livres

« Une épée dans la brume »

livre à deux voix

Syndrome d'Asperger et espoir

de Nicole Damaggio avec le concours
d'Anneclaire

Editions Anne Carrière octobre 2011

(323 pages 19 €)

La naissance d'Anneclaire, petite fille « parfaite » qui s'avère peu à peu « différente », engage Nicole Damaggio, sa mère, dans une aventure imprévisible, une lutte éducative totale pour aider Anneclaire à garder contact avec le monde social ordinaire.

L'amour de cette mère pour son enfant entraîne en effet un investissement de tous les instants, mais aussi une résistance absolue et militante aux propositions timorées et injustes de notre société. Un parcours de parent remarquable qui doit réveiller tous les parents que nous sommes et consoler la plupart des parents de personnes douées de handicap qui se retrouveront dans cette « galère ». La ténacité, la créativité dans l'amour amènent Nicole Damaggio à vérifier que c'est bien du syndrome d'Asperger qu'il s'agit devant les originalités de sa fille. Anneclaire poursuivra malgré tout sa scolarité et nous traversons avec sa mère les angoisses de la maternelle, du primaire, du collège et des études supérieures, parmi les incrédules et les maltraitants. Grâce au soutien exigeant et très contraignant de sa mère, tous comptes faits, les résultats sont probants. Les efforts de Nicole Damaggio sont récompensés et Anneclaire peut témoigner au sein du monde, grâce à son immense culture et à des capacités littéraires extraordinaires, de sa pensée originale et de ses nobles sentiments. Le chapitre 16, vingt pages d'une langue singulièrement ciselée, dictées d'affilée par Anneclaire, nous offre le récit magnifique de sa jeune existence.

Membre de Parlement Européen des jeunes, major en sciences politiques, c'est le début d'une longue carrière dans notre société (avec quelques aménagements nécessaires, mais surtout avec un autre regard). Sans doute pour notre société à tous, la promesse d'être

fécondée de l'intérieur par cette jeune fille, qui aurait pu, comme bien d'autres, sans la guerre menée par sa mère à ses côtés, terminer ses jours à l'écart, dans le silence et dans l'oubli d'une institution spécialisée. Les autistes Asperger (*comme Rainman*) nous fascinent dans leur capacité à dépasser certaines des capacités dont les valides privilégient la valeur. Mais n'oublions pas, comme nous l'a fait découvrir Anne-Marguerite Vexiau dans l'usage de la psychopédie, qu'il n'y a pas de hiérarchie de valeur entre les personnes que nous appelons « handicapées », que leur pensée, leurs sentiments sont bien présents, même sans la capacité à s'exprimer par la parole. Souvenons-nous d'accueillir, de même que les autistes Asperger, les autistes « de bas niveau » !

P.L.R.

➤ **Au fil des textes**

Bavardages, idées à profusion, tout cela me pèse et m'alanguit....

(Nous venions de parler longuement de théorie autour de CF et PPH...)

J'ai tellement besoin d'être écouté ; mon point de vue est beaucoup plus haut et simplement celui du "laisser s'ouvrir" à l'âme universelle qui regroupe toutes celles

de bonne volonté.

Déjà vous êtes là, disponibles et envieus d'avancer : cela nous est un baume et grand réconfort.

Peu importe le nombre ! Seule la persévérance de votre présence va permettre de continuer à avancer sur ce chemin parsemé d'embûches ;

déjà de nouvelles personnes se rendent compte de la grande nécessité d'accéder à ces modes nouveaux de communication et cela ne fera que continuer; le mouvement est lancé, rien ne pourra plus l'arrêter!

Main dans la main poursuivons le chemin , c'est aussi un corps à corps et un cœur à cœur : réunis et partageant les mêmes turbulences, nous en sortirons ensemble, et blancs comme neige, et lumineux d'un échange authentique ; pour apprendre, c'est bien ensemble que nous devons cheminer et nous apporter mutuellement, vous, votre bon-vouloir, et, nous, notre savoir, qui peut parfois vous surprendre ; ne vous laissez pas abattre ou distraire, poursuivez avec patience et persévérance, nous avons tellement besoin de vous qui, un peu comme nous, êtes des esprits libres et audacieux .

Merci pour tout le travail accompli mais beaucoup reste à faire.

*Rémi avec Irène, le 01/10/2011
(région de Toulon)*

➤ **La parole à notre Conseil Permanent**

Lors de l'assemblée générale constitutive de notre confédération TMPP', le 27 mars dernier, nous avons décidé et institué à l'article XIII de nos statuts : « un Conseil Permanent consultatif de 5 membres adhérents en situation de handicap de la parole qui peuvent être sollicités, à l'aide de leurs facilitants, pour donner leur avis ou conseiller les différents acteurs de l'association sur les problèmes de gestion ou d'éthique qui se posent à eux dans l'exercice

de leur responsabilité. Leur mandat est de deux ans, renouvelable. Ils sont choisis sur une liste d'attente par le conseil d'administration ».

Dans un premier temps, un petit questionnaire a été adressé aux premiers membres de ce conseil, Alix Dequiré, Alexis de Fombelle, Nicolas Herzen, Marie-Françoise Lory, Joël Ploix leur demandant de se présenter et d'exprimer leurs attentes concernant la confédération et les qualités que devrait avoir son prochain président.

Nous publions ci-après les premières réponses, celles d'Alix Dequiré et Alexis de Fombelle.

Présentation

Alix avec Philippe (A/P) :

Je suis Alix, mon corps est très malade mais je suis très joyeuse depuis ma rencontre avec Anne-Marguerite où j'ai appris quelle pouvait me comprendre et me faire parler avec la CF.

Je suis très heureuse d'être maintenant reconnue comme une jeune fille intelligente et grande dans sa tête par vous de l'association TMPP.

Je crois ma vie est très riche avec papa et maman qui m'entendent tous les jours mais aussi dans mon centre de l'ADAPEI où je vais vivre ma vie d'adulte deux jours par semaine.

Alix avec Christine (A/C):

Femme jolie postule à poste à responsabilités.

Grande envie de faire avancer les choses.

Je suis une CFeuse de la première heure et je sais de quoi je parle.

Je pense qu'il n'est pas idiot d'être associée aux grandes décisions du président même si je n'ai pas de médaille de général.

J'ai l'expérience d'une guerrière, de la paix et de la défense des handicapés.

Attentes par rapport à CFTMPP'

A/C : attentes multiples.

Enfin les handicapés auront leur avis officiellement noté dans un rapport et ça compte car souvent nos écrits restent confidentiels.

A/P : J'attends de l'association quelle facilite, permette la diffusion de la CF auprès de mes amies et particulièrement dans les centres comme le mien.

Alix avec Nadine (A/N): Grande envie de représenter mes collègues de douceur.

Je veux dire à mes collègues de douceur que nous allons travailler ensemble pour faire entendre notre non-voix.

J'estime qu'il est temps de choisir une autre voie pour nous.

Attentes vis-à-vis d'un futur président de CFTMPP'

A/P : Qu'il soit aussi attentif à moi et mes amis qu'Anne-Marguerite et Patrice.

A/N : je voudrais une personne handicapée avec le président.

Je voudrais qu'une personne handicapée soit vice général, général des armées du monde du silence.

Je voudrais qu'ils aillent au sentorium de la ville de Paris pour exposer nous les silencieux aux yeux des vociférateurs ;

Le sentorium c'est l'assemblée des gens qui comme vous sentent et ressentent ce que nous sommes.

A/N : grande envie d'être général adjoint de cette assemblée d'iroquois sans flèches.

A/C : le président doit être souple et charismatique.

C'est une charge délicate de représenter une association aussi dingue que la nôtre.

Nous serons les seuls à faire participer les mutiques. Grand courage aussi pour

affronter les critiqueurs, mais nous serons tous derrière lui.

A/C : juste un mot de plus.

Il ne faut pas oublier nos parents qui doivent aussi être représentés avec la même importance que nous.

Nos voix doivent être unies et distinguées en même temps.

Ouverture sur la vie vécue de l'intérieur de la famille.

Je veux dire qu'il faut qu'on prête une attention officielle sur ce qui est vécu au sein de la famille.

Alix, 15.10. 2011

Je suis Alexis

C est pose c est dit

J ai le droit d avoir des idees et des rêves

Je suis limite dans mes actes pas dans mes pensees

Je sais penser meme si je ne sais pas parler j ai des amis dans le monde entier

Les silencieux les bavants les abrutis ils ne sont pourtant pas plus abrutis que moi

Je suis demandeur de respect et non de pitie

Je veux bien donner mon avis si on me le demande je ne veux en aucun cas etre meprise ou exploite c est la toute la subtilite de ma vie

Je veux une esquisse de projets pour moi loin s en faut j admire les aventures quotidiennes de tous et chacun

Comme cloche il y a pire que moi

Alexis avec Aude le 9/9/2011

➤ Les images, l'apparence et la psychophanie

Lors de l'atelier de novembre 2011 à Saint-Herblain, nous avons accueilli un cinéaste, Radovan Tadić, qui compose une bande-annonce pour proposer à ses producteurs un sujet sur la CF et la Psychophanie pour la télévision. Avec tact et discrétion, il a filmé les participants de l'atelier et puis,

tout à coup, **Amandine** a écrit en facilitation :

« Derrière moi, il y a le regard, que je souhaite bienvenu, favorable à nous. Difficile de filmer la joie d'être du dedans, quand tant de peine s'attache à apparence du dehors. Détresse est au dehors, qui nous emprisonne de son prisonnant objectif. Pourrez-vous faire connaître ses droits d'auteur à celle qu'on considère comme incompetente ? Je ne veux pas être montrée du doigt comme une stigmatisée.

Amandine facilitée par Patrice

➤ À propos du film de Cftmpp'

Le cinéaste Denis Lazerme a commencé le travail que Cftmpp' lui a commandé, il a déjà rencontré quelques facilitants et quelques facilités. Voici ses premières impressions:

« Ce qui est merveilleux au sein de mon travail de cinéaste, c'est qu'il s'agit de me mettre à l'écoute avec tous les sens dont je dispose, et tenter de rendre perceptible le travail et les interrogations dont je suis témoin. Chacun de mes films m'a permis d'apprendre cela : le spectateur, l'autre, est ému à l'aune de mon émotion... comprend si j'apprends moi même... partage si j'ai partagé... entre en humanité si je suis entré en humanité... . Je ressens dans votre travail la même nécessité d'être "passeurs" et si je peux témoigner de cela, je parviendrai à être le serviteur de votre écoute et de ceux qui en ont besoin et demande ».

Communiqué :

Anne-Marguerite Vexiau a organisé une réunion le 7 novembre dernier pour débattre des conditions dans lesquelles le mot **psychophanie** pourrait être utilisé par des personnes actuellement extérieures à Cftmpp'. Un compte-rendu paraîtra dans un prochain numéro d'Entre-Deux.



BULLETIN D'ADHESION 2012
Parents, professionnels et sympathisants

NOM : **Prénom :**
Adresse :
.....
Téléphone : fixe : portable :
Adresse e-mail :@.....

Vous pouvez adhérer à l'association à partir de 30 €, cependant nous vous encourageons à cotiser selon le barème suivant :

Adhésions simples ou praticiens bénévoles ou associations : **40 €**

Adhésions de soutien ou praticiens en exercice libéral : **100 €**

Adhésions de bienfaiteur ou praticiens certifiés : **200 €**

(Adhésion couplée à celle d'une association pôle de Cftmpp' : 20€ cf. le responsable du pôle de formation)

Dons *(en faveur de la recherche)* :.....

- par chèque à l'ordre de CFTMPP' o
- à défaut par virement o au n° IBAN **FR76 3000 3016 37000 0372 7842 728** en précisant bien vos coordonnées sur l'ordre de virement

en qualité de (merci de cocher le statut vous concernant)

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Parent | <input type="checkbox"/> Association | <input type="checkbox"/> Sympathisant |
| <input type="checkbox"/> Praticien bénévole | <input type="checkbox"/> Praticien libéral | <input type="checkbox"/> Praticien libéral certifié |
| <input type="checkbox"/> Pôle CFTMPP' | <input type="checkbox"/> Autre..... | |

Don

Désirez vous un reçu comptable ? oui non

Fait à : le : Signature :

Si vous cotisez comme praticiens, merci de remplir la fiche complémentaire jointe, ou de la mettre à jour.

POUVOIR (à remettre à son destinataire ou à faire parvenir à l'association)

Je, soussigné (e) donne pouvoir à pour me représenter dans tous les actes et délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association CFTMPP' du samedi 25 mars 2012.

Fait à : le :
Signature précédée de « bon pour pouvoir » :

INFORMATIONS DESTINEES A LA LISTE DES PRATICIENS
- Mise à jour 2012 -

Si vous pratiquez la Communication Facilitée et/ou la Psychophonie et que vous désirez figurer sur les listes de CFTMPP', merci de bien vouloir prendre le temps de remplir attentivement cette fiche d'informations. Ou de cocher cette case : Pas de modifications depuis 2011 : -----

Seule votre réponse, donc votre accord pour 2012, nous autorisera à vous faire figurer sur les listes

(si vous rencontrez un problème quant à votre participation financière, n'hésitez pas à nous le signaler).

Désirez-vous :

Etre répertorié sur la liste des permanences téléphoniques de CFTMPP' : oui non

Paraître sur la liste Internet du site **tmpp.net** : oui non

NOM :

Prénom :

Niveau de formation : dernier stage CF....., lieu :..... date :

Etes-vous praticien(ne) certifié(e) ? oui non

Profession dans la relation d'aide :

Adresse du lieu de pratique (à communiquer) :

.....
.....

Téléphone (à communiquer) :

E-mail : @ (à communiquer ? oui non)

Recevez-vous des personnes handicapées ? oui non

L'accès à votre lieu de travail est-il possible en fauteuil ? oui non

Vous déplacez-vous ? oui non parfois

Pratiquez-vous en CF l'apprentissage de la frappe autonome ? oui non

Recevez-vous des personnes valides ? oui non

Accepteriez-vous des stagiaires en stage pratique ? oui non

Etes-vous à jour de votre cotisation à CFTMPP' pour 2012 (*cocher*) :

comme simple adhérent (praticien bénévole)

comme praticien (100 €)

comme praticien certifié (200 €)

Renseignements complémentaires dont vous aimeriez faire part :

.....
.....
.....

Fait à : le : Signature :